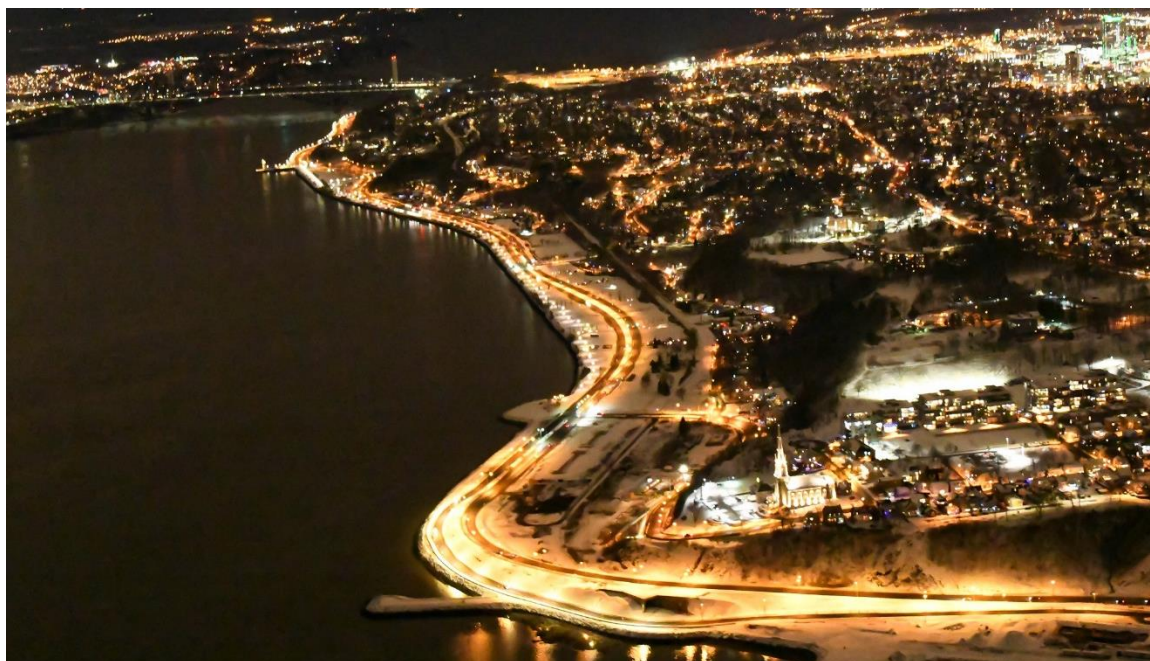


**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
2020
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**



Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1

« Sillery par une nuit de décembre. Rive nord du Saint-Laurent. En premier plan, l'église Saint-Michel-de-Sillery. Au fond, à droite, les lumières des centres commerciaux. »¹

LE 13 AVRIL 2021



16 ans (2004-2020)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca
Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery
<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-de-Sillery>

¹ Photographie aérienne oblique, une gracieuseté de Pierre Lahoud, 10 décembre 2020. www.pierrelahoud.com

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	6
1.1 DESCRIPTION DU CONSEIL DE QUARTIER	6
1.2 CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	6
1.3 MEMBRES	6
1.4 TERRITOIRE DU QUARTIER	7
1.5 AIRES DE DIFFUSION DU QUARTIER	7
1.6 POPULATION DU QUARTIER	7
1.7 LE QUARTIER DANS LA VILLE	8
2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	9
2.1 ASSEMBLÉES	9
2.2 PRÉSENCES	9
2.2.1 LES CITOYENNES ET LES CITOYENS	10
2.2.2 LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES AU CONSEIL	10
2.2.3 LA PARTICIPATION DU CONSEIL	11
2.2.4 LES ADMINISTRATRICES ET LES ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE	11
2.3 RÉSOLUTIONS	13
2.4 ORGANISATION DU CONSEIL DE QUARTIER	15
2.4.1 PARTICIPATION CITOYENNE	15
2.4.2 COMPOSITION DU CONSEIL	15
2.4.3 COMMUNICATIONS DU CONSEIL	16
3 MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER	17
3.1 DEMANDES D'OPINION	18
3.1.1 RCA3VQ 379, 8 SEPTEMBRE	18
3.1.2 RCA3VQ 274, 8 SEPTEMBRE	18
3.1.3 RCA3VQ 287, 8 DÉCEMBRE	18
4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER	19
4.1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT	19
4.1.1 COMITÉ DE SUIVI DU PPU DE SILLERY	19
4.1.2 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIALE (SDC) MAGUIRE	22
4.1.3 DENSIFICATION RESPECTUEUSE	22
4.1.4 AGRICULTURE URBAINE	23
4.1.5 VISION DE L'HABITATION	23
4.2 MOBILITÉ DURABLE ET ENVIRONNEMENT	24
4.2.1 CIRCULATION	24
4.2.3 RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN	25
4.2.4 SÉCURITÉ ROUTIÈRE	25
4.2.5 VIABILITÉ HIVERNALE	26
4.2.6 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	26
4.3 HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE	27
4.3.1 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SILLERY	27
4.3.2 SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DE SILLERY	27
4.3.3 CONSEIL DE LA CULTURE	27
4.4 COMMUNAUTAIRE, PARC ET LOISIRS	27
5. COOPÉRATION AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER	28
5.1 TABLE DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES	28
5.2 TABLE DE CONCERTATION ENVIRONNEMENT	28
5.3 QUÉBEC-ARBRES	28
5.4 TABLE DE CONCERTATION VÉLO	28
6. ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER	28
6.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	28
6.2 ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2020	29
6.3 PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES	29
ANNEXES	I
I. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	I

II. LETTRE-MÉMOIRE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE VII

Liste des illustrations

Illustration 1 Révéler et donner à voir et à entendre (Belle Borne).....	21
Illustration 2 Concept d'aménagement de l'avenue Maguire.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1 Liste des membres.....	6
Tableau 2 Résidences pour aînés	8
Tableau 3 Les 27 conseils de quartier de la Ville.....	9
Tableau 4 Assemblées du conseil	9
Tableau 5 Présence citoyenne.....	10
Tableau 6 Présence à la table du conseil	11
Tableau 7 Composition du conseil d'administration	16
Tableau 8 Dépenses annuelles.....	29

Liste des cartes

Carte 1 Limites du quartier de Sillery	7
Carte 2 Limites des quartiers	8
Carte 3 Sillery horticole, le parc nourricier	23
Carte 4 Réseau structurant de transport en commun, secteur Sillery.....	25
Carte 5 Trois écoles partenaires en sécurité routière	26

Les autres cartes du rapport, sans mention de source, proviennent toutes de la carte interactive de la Ville de Québec.

Mot de la présidente

Être citoyen ou citoyenne, c'est être conscient, consciente, de ses droits et de ses devoirs.

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec une ferme confiance en la valeur de la parole citoyenne que j'entreprends de rendre compte, pour une septième année, des activités de votre conseil de quartier qui est à l'écoute des citoyens et des citoyennes. Oui, la parole citoyenne doit garder sa place dans la dynamique de la vie municipale. Cette année 2020, très particulière, a brisé le rythme de nos travaux en nous imposant une pause de cinq mois à cause de la pandémie et du changement de mode de fonctionnement.

Malgré cette perturbation, les citoyens et les citoyennes se sont engagés résolument, dès le début de l'année, dans la conception et l'élaboration d'un projet qui s'inscrit dans la *Stratégie routière 2020-2024* de la Ville de Québec et qui a été finalement déposé à la fin de l'année dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation*. Il s'agit de la *Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery*. Ce projet du Conseil de quartier réuni trois partenaires cette année, l'Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie-de-Sillery, le Conseil d'établissement de l'École Saint-Michel-de-Sillery et le Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves. La semaine de sensibilisation se tiendra au printemps et rendra plus sécuritaire nos zones scolaires.

L'année aura aussi été celle d'importants chantiers sur le territoire du site patrimonial qui est au cœur de notre quartier. La démolition de l'aréna de Sillery de l'année dernière a perturbé la vie des citoyens et des citoyennes du secteur. Le réaménagement de l'emplacement de l'aréna ainsi que celui du parc Saint-Michel est en cours. Notre site patrimonial doit traverser cette période de réaménagement urbain en conservant autant que faire se peut, son caractère exceptionnel d'arrondissement historique. La réalisation du projet du sentier des *Grands-Domains-de-Sillery* est en cours et le comité de l'identification visuelle du site devrait reprendre ses travaux sous peu. Le Conseil mise sur l'avenir et souhaite qu'un aménagement acceptable soit proposé aux citoyens et aux citoyennes qui vivent sur le territoire du site patrimonial ou qui le fréquente à loisir.

Notre artère commerciale est en revitalisation dans le cadre du programme des *Rues conviviales*. La consultation des marchands et des marchandes est en cours. La construction du *Maguire sur l'avenue* avance. Le Conseil a aussi suivi les aléas du dossier du *Réseau structurant de transport en commun* qu'il souhaite voir se réaliser le plus tôt possible. Le Bureau du réseau structurant a reporté les activités de son *Comité de bon voisinage*, mais n'a pas négligé pour autant ses travaux.

Enfin, la *Vision de l'habitation*, dossier mené par notre conseillère municipale Émilie Villeneuve que nous remercions de nous accompagner fidèlement dans nos travaux, aura doté la Ville d'un encadrement nécessaire pour faire face aux problèmes de logement. Nos remerciements vont aussi à notre trésorier Gaëtan Côté qui nous a quitté en fin d'exercice après plusieurs années de précieux services.

Notre année de pandémie aura été productive malgré tout !



Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente
Conseil de quartier de Sillery

La qualité de vie du quartier nous tient à cœur !

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Description du conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier. Il constitue un des moyens prévus par le Règlement municipal R.V.Q. 2705 qui propose la Politique de participation publique. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de favoriser le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultation publique, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le Conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le conseil de quartier reçoit toutes les demandes de dérogations mineures de son territoire et se prononce sur leur pertinence. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique et la vie communautaire.

1.2 Conseil de quartier de Sillery

En 2016, au dernier recensement, le quartier de Sillery comptait 13 570 personnes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec, soit l'ancienne ville de Sillery et une partie du secteur Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et la côte Ross. Le Conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Le conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10^e anniversaire en 2014. Il a donc seize ans d'existence (2004-2020).

1.3 Membres

Le conseil de quartier de Sillery est composé de huit administrateurs, quatre hommes et quatre femmes, qui résident dans le quartier, élus par la population pour un mandat soit d'un an, soit de deux ans. De plus, trois autres postes peuvent être offerts en cooptation.

Tableau 1 Liste des membres

Avant l'assemblée générale annuelle du 13 octobre 2020		Au 31 décembre 2020	
Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente	Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente
Hélène Garant	Vice-présidente	Maxime Bélanger	Vice-président
Gaétan Côté	Trésorier	Denis Cournoyer	Trésorier
Luc Trépanier	Secrétaire	Luc Trépanier	Secrétaire
Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée	Hélène Garant	Administratrice
Denis Cournoyer	Administrateur coopté	Valérie Kelly	Administratrice
		Hugues Beaudouin	Administrateur
		Luc Villeneuve	Administrateur coopté

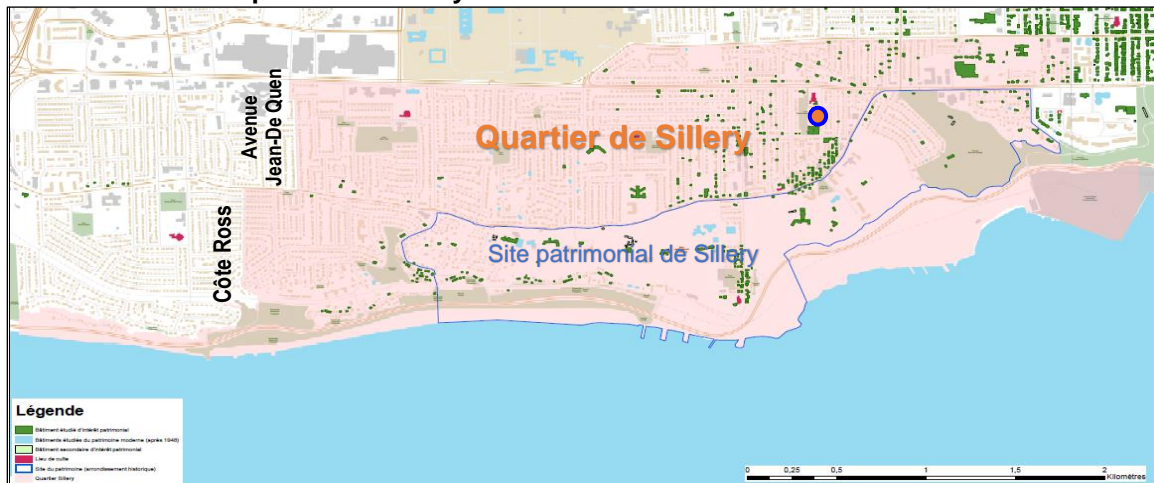
Les personnes qui occupent les postes de présidente, de vice-président, de trésorier et de secrétaire ont reçu leur mandat à la séance du 10 novembre 2020 selon les résolutions 20-CA-15, 20-CA-16, 20-CA-17 et 20-CA-18.

Se sont joints aux assemblées publiques, la conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M^{me} Émilie Villeneuve et une conseillère en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne, M^{me} Cristina Bucica, s'assure que les démarches entreprises par le Conseil lors des séances respectent les normes établies et rapporte les décisions à l'Administration municipale. Celle-ci n'a toutefois pas le droit de vote. M^{me} Jocelyne Séguin assume les tâches reliées au secrétariat des rencontres.

1.4 Territoire du quartier

Les limites du territoire du quartier de Sillery sont indiquées dans la carte ci-dessous :

Carte 1 Limites du quartier de Sillery



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

— Limites du Site patrimonial déclaré de Sillery

● Centre communautaire Noël-Brulart

Quartiers limitrophes :

Au nord, CITE-UNIVERSITAIRE et SAINT-SACREMENT

À l'ouest, SAINT-LOUIS | À l'est, MONTCALM et VIEUX-QUEBEC/CAP-BLANC/COLLINE-PARLEMENTAIRE

Notons que le *Site patrimonial déclaré de Sillery*, institué en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. En 2016, 2 380 personnes y vivent, soit 18% de la population totale de Sillery. De ce fait, la gestion du territoire entouré d'une ligne bleue dans la carte est soumise à deux instances, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

1.5 Aires de diffusion du quartier

Le quartier de Sillery est divisé en vingt-cinq (25) aires de diffusion (AD) dont 21 sont situées en haut de l'escarpement et trois à l'intérieur du site patrimonial déclaré et enfin une aire au niveau du fleuve Saint-Laurent.

1.6 Population du quartier

Pour enrichir le portrait de la population de Sillery, nous avons précédé à un inventaire des résidences pour aînés installées sur notre territoire. Toujours en 2016, les résidents âgés de 65 ans et plus représentent 27,2% de la population.

Le tableau révèle une grande offre de logement. En effet, en 2020, 1 601 unités privées et publiques sont ou seront offertes à une population de 13 570 résidents (2016), soit 1 résidence pour 8,5 personnes.

Tableau 2 Résidences pour aînés

N ^{bre}	Résidence	MSSS	N°	Localisation	Unité	%
	Secteur Est			<i>Axe Saint-Louis</i>		
1	Saint-Brigid's (Jeffery Hale)	-	CHSLD 1645,	chemin Saint-Louis	142	9%
1	Manoir Saint-Louis (Ébèn)	2833	1655,	chemin Saint-Louis	51	3%
1	Domaine de Bordeaux (Chartwell)	4081	2140,	chemin Saint-Louis	143	9%
1	Appartements de Bordeaux (Chartwell)	6142	2142,	chemin Saint-Louis	149	9%
1	La Maison Legault	-	CHSLD 3035,	chemin Saint-Louis	9	1%
1	Villa Saint-Yves	2226	1358,	rue Teillet	12	1%
6				Sous-total	506	32%
	Secteur Est			<i>Axe René-Lévesque</i>		
1	Résidences Le Coulongeais	2228	1481,	boulevard René-Lévesque Ouest	15	1%
1	Domaine Saint-Dominique SEC	6473	CHSLD 1045,	boulevard René-Lévesque Ouest	191	12%
2				Sous-total	206	13%
	Secteur Ouest			<i>Axe Laurier</i>		
1	Résidence Ékla (Groupe Maurice) MU (Groupe Immostar)	7292	1200,	rue Sauvé	424	26%
1	Occupation, juillet 2021.	-	-	Jean-De Quen/Lapointe	465	29%
2				Sous-total	889	55%
10	Total				1 601	100%

Source : MSSS, Registre des résidences privées pour aînés, 2020.

1.7 Le quartier dans la Ville

Carte 2 Limites des quartiers

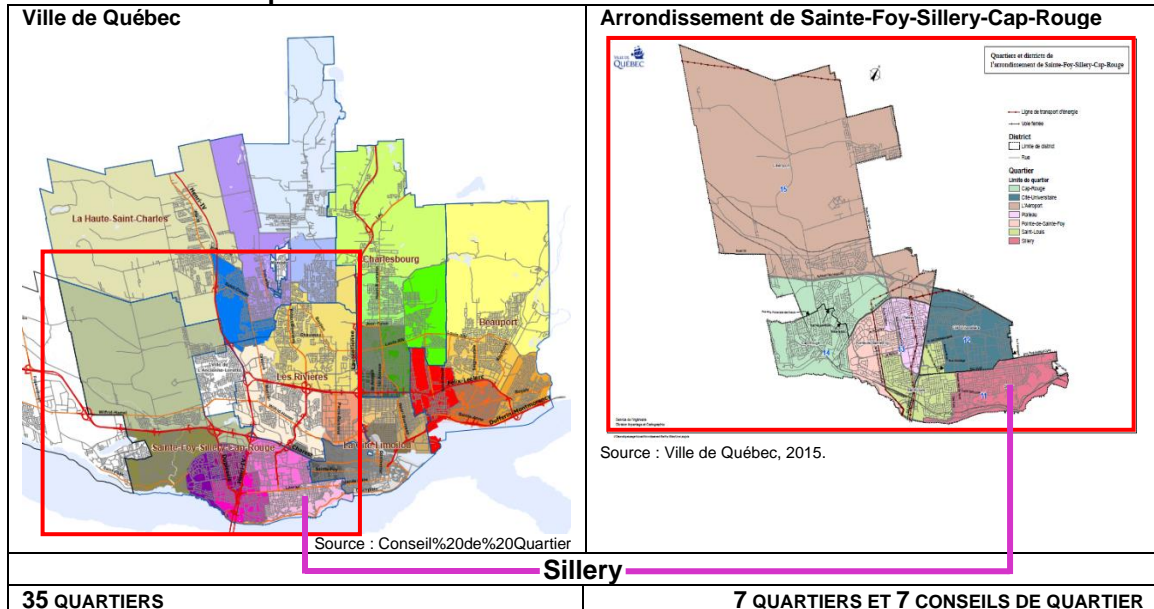


Tableau 3 Les 27 conseils de quartier de la Ville

Beauport	Charlesbourg	La Cité-Limoilou	La-Haute-Saint-Charles	Les Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Chutes-Montmorency	Jésuites Notre-Dame-des-Laurentides	Lairet	Châtels	Duburger-Les Saules	Aéroport
		Maizerets	Lac-Saint-Charles	Neufchâtel-Est-Lebourgneuf	Cap-Rouge Cité-Universitaire
		Montcalm Saint-Jean-Baptiste	Loretteville	Vanier	Plateau Pointe-Sainte-Foy
		Saint-Roch	Saint-Émile		Saint-Louis
		Saint-Sacrement	Val Béclair		Sillery
		Saint-Sauveur			
		Vieux-Limoilou Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire			
1/5	2/6	9/9	5/5	3/3	7/7

2 Fonctionnement du conseil de quartier

2.1 Assemblées

En 2020, le conseil de quartier a tenu sept assemblées ordinaires et a reçu trois demandes d'opinion de l'Arrondissement à ses rencontres du 8 septembre et du 8 décembre.

En octobre, lors de l'assemblée générale, la démission de M. Gaétan Côté a été acceptée libérant ainsi le poste de trésorier. Le poste de la vice-présidence est confié à M. Maxime Bélanger. Le poste de trésorier est occupé par M. Denis Cournoyer. À cette occasion, M^{me} Nicole Lefebvre termine son mandat.

Tableau 4 Assemblées du conseil

Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin	Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin
PRÉSENTIELLE					VIRTUELLE				
1	14/01	PV	19 h	21 h 15	Relâche de juillet				
2	12/02	PV	19 h	21 h 00	Relâche d'août				
3	10/03	CR	19 h	20 h 30	4	08/09	PV	19 h	21 h 15
Reporté					5 AGA	13/10	PV	19 h	20 h45
Reporté					6	10/11	PV	19 h	21 h15
Reporté					7	08/12	PV	19 h	21 h10

2.2 Présences

Le conseil de quartier de Sillery a toujours tenu ses séances et délibéré en public. Les votes relatifs aux actions entreprises ont été pris à l'unanimité.

À toutes les assemblées, sauf celle de mars, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance a été rédigé par la secrétaire de soutien. Les procès-verbaux contiennent l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi des comités, les résolutions adoptées, les commentaires de la conseillère municipale, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. À Une fois adoptées, à la suite de l'adoption des résolutions, le suivi est assuré et les procès-verbaux ainsi que les comptes rendus sont rendus disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

2.2.1 Les citoyennes et les citoyens

En tout, 57 citoyennes et citoyens ont assisté aux séances du Conseil.

Tableau 5 Présence citoyenne

	Présentiel					Virtuel				Total			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre		Octobre (AGA)	Novembre	Décembre
Assemblées													
Citoyens et Citoyennes	4	12	7						1	25	5	3	57
Pourcentage	7%	21%	12%						2%	44%	9%	5%	100%
Étudiants et étudiantes	3	3	2										8

2.2.2 Les participants et les participantes au Conseil

Au cours de l'année 2020, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir ces participantes à ses séances :

▪ Demandes d'opinion

08 septembre : **RCA3VQ379 et RCA3VQ274**

Présentation par Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme de la Ville de Québec.

08 décembre : **RCA3VQ274**

Présentation par Lydia Toupin, conseillère en urbanisme de la Ville de Québec.

▪ Assemblée générale annuelle

13 octobre : L'assemblée générale annuelle est prolongée par la conférence de Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery, qui commente le contexte historique dans lequel le sentier des Grands-Domaine-de-Sillery sera aménagé.

▪ Intervention citoyenne

EN PRÉSENTIEL

14 janvier : Une citoyenne souhaite connaître les projets de développement du Centre de la Congrégation des Augustines situé dans le site patrimonial de Sillery. Elle rappelle ses interrogations déjà transmises au Conseil sur la réglementation des logements locatifs de type *airbnb*.

M^{me} Fabienne Barnard, présidente des citoyennes et des citoyens du faubourg Saint-Michel, a fait parvenir une lettre au Conseil pour signaler la nécessité de mettre en place le plus rapidement possible le *Plan de développement et de circulation* du faubourg.

11 février : Une résidente revient sur la démolition de l'ancien couvent de la Congrégation des Augustines (2285-2295, chemin Saint-Louis) pour demander une présentation du projet par le promoteur du *Groupe Le Massif* de Charlevoix.

M^{me} Émilie Beaulieu, porte-parole du Groupe Charles-Huot, remet au Conseil le mémoire *Problématiques de sécurité routière sur l'avenue Charles-Huot et rues avoisinantes* (17 pages, 10 janvier 2020) qui a été déposé à la Ville.

M^{me} Christina Caron, présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-de-Sillery, remet au Conseil le mémoire, *Les enjeux de sécurité routière autour de l'école primaire Saint-Michel* (4 pages, 11 février 2020) qui a été déposé à la Ville.

10 mars : Un citoyen propose que des affiches annonçant les activités du Conseil soient installées dans les lieux publics du quartier. Un autre citoyen s'informe de la sécurité routière à proximité des écoles.

EN VIRTUEL

13 octobre : Une citoyenne s'interroge sur les délais alloués pour les traverses piétonnes. Une autre citoyenne demande des informations sur le budget octroyé à la matière de sécurité routière.

08 décembre : Une ancienne vice-présidente du conseil de quartier de Lairet dépose une plainte déjà signalée au 311 concernant le bruit et la vitesse sur le boulevard Champlain (R-136).

2.2.3 La participation du conseil

Tableau 6 Présence à la table du conseil

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Date→		14	11	10				08	13	10	08	
Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente	1	1	1				1	1	1	1	7
Gaétan Côté	Trésorier			1					1			2
Luc Trépanier	Secrétaire	1	1					1	1	1	1	6
Hélène Garant	Vice-présidente/ Administratrice	1	1					1	1	1	1	6
Denis Cournoyer	Administrateur/trésorier	1	1	1				1	1	1	1	7
Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée	1	1	1				1				4
Valérie Kelly	Administratrice									1	1	2
Hugues Beaudoin	Administrateur									1	1	2
Luc Villeneuve	Administrateur coopté									1	1	2
Total		5	45	4				5	4	7	7	37
Émilie Villeneuve	Conseillère municipale		1					1	1		1	4
Cristina Bucica	Conseillère en relation publique	1	1	1				1	1	1	1	7

AGA

2.2.4 Les administratrices et les administrateurs au 31 décembre

Voici une courte présentation des administratrices et des administrateurs qui traitent, à chaque mois, les dossiers d'aménagement et d'urbanisme, de mobilité durable, de patrimoine et de culture, de parcs et de loisirs.



Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente

Née dans le quartier de la Côte-de-Sable à Ottawa, elle mena une carrière de comédienne et d'animatrice dans l'Outaouais, devint une bachelière es arts de l'Université d'Ottawa et entrepris sa vie professionnelle à titre d'agente d'information dans l'Administration publique fédérale. À Québec, elle s'installe à Sillery en 1977 et elle entreprend ses études en psychomécanique du langage au Fonds Gustave-Guillaume de l'Université Laval et mène une carrière de linguiste à l'Office québécois de la langue française pendant 30 ans. Depuis 2009, elle est membre du Conseil et devient présidente en 2014.



Maxime Bélanger, vice-président

Il est de retour depuis octobre 2020 au cœur de la Ville de Québec, après 13 années passées dans la région de Montréal. Il y a travaillé à titre d'économiste et d'urbaniste et a participé à la réalisation de projets à différents niveaux de rayonnement (local, régional et provincial). Il a tout de suite voulu s'impliquer auprès de sa communauté locale. Il est présentement conseillé aux opérations régionales, volet affaires municipales et aménagement du territoire, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Pour lui, la protection du patrimoine bâti et l'intégration des nouvelles constructions, leur insertion adéquate au sein du cadre bâti actuel ainsi que les enjeux liés à la mobilité active sont fondamentaux pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes du quartier.



Luc Trépanier, secrétaire

Abitibien de naissance, il est bachelier de l'Université d'Ottawa et obtient une maîtrise en aménagement du territoire de l'Université Laval. Il est retraité de la direction du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, situé sur l'îlot des *Trois-Couvents de Château-Richer*. Il s'investit depuis 2012 dans son quartier. Il devient secrétaire en 2016. Depuis 2018, il est aussi bénévole administrateur à la Société d'histoire de Sillery.



Denis Cournoyer, trésorier

Natif de Sillery, ancien fonctionnaire au sein du ministère de l'Éducation, il se consacre au bénévolat au sein de l'ancienne paroisse Saint-Charles-Garnier, du foyer des Anciens Combattants, de la maison Paul-Triquet (CIUSSSCN) et de la Société d'histoire de Sillery. Fidèle observateur des rencontres du Conseil de quartier de Sillery depuis 2004, il devient administrateur en 2019.



Hélène Garant

Membre de l'Association des optométristes du Québec et membre de la SDC Maguire, elle est optométriste sur l'avenue Maguire et propriétaire d'une maison centenaire dans le vieux noyau ouvrier Saint-Michel à Sillery. Elle a pris position contre la construction d'un mur de résidences en copropriété au cœur du site patrimonial déclaré et contre la destruction de l'aréna de bois Jacques-Côté. Elle devient membre du Conseil en 2017.



Valérie Kelly

Avocate et doctorante en droit à l'Université Laval plus précisément en droit municipal et en aménagement du territoire. Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse à la protection de l'environnement de proximité. En 2020, elle devient administratrice au conseil de quartier de Sillery. Elle est particulièrement interpellée par les enjeux de verdissement et de protection des arbres urbains.



Hugues Beaudoin

Diplômé en technologie de l'information de l'université Laval., il a fait carrière dans l'Administration publique québécoise. Il est maintenant retraité. Il est préoccupé par le transport actif, la foresterie urbaine et l'aménagement harmonieux du quartier. Il se joint au Conseil à l'automne 2020.



Luc Villeneuve

Il travaille dans le domaine des communications depuis 1988. Retraité du monde de l'imprimerie en 2010, il consacre tout son temps à la photographie 360°. Après avoir organisé pour l'*International Virtual Reality Photography Association*, des conférences sur la réalité virtuelle à Las Vegas et à Prague en République tchèque, il présente la conférence à Québec. Ce sont les retombées de cette conférence qui lui permettent de devenir membre du Cercle des ambassadeurs de Québec. En 2020, il devient un membre coopté et prend la responsabilité des communications du Conseil.

2.3 Résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 33 résolutions au cours de l'année et se sont prononcés sur trois demandes d'opinions soumises par l'Arrondissement.

14 janvier, rencontre 1 en présentiel.

- 1) 20-CA-01, lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) 20-CA-02, approbation du procès-verbal du 10 décembre 2019.
- 3) 20-CA-02, nouvelle tarification des frais de rédaction des procès-verbaux fixée à 90 \$/session.
- 4) 20-CA-03, émission du chèque de 90 \$ pour le secrétariat de soutien.
- 5) 20-CA-04, reprise de la résolution du 10 décembre 2019.

11 février, rencontre 2 en présentiel.

- 6) 20-CA-05, approbation du procès-verbal du 14 janvier 2020.
- 7) 20-CA-06, nomination de M. Hugues Beaudoin à la *Table de concertation Vélo* des conseils de quartier de la Ville de Québec.
- 8) 20-CA-07, Appui aux mémoires déposés par le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-de-Sillery et par le groupe de l'avenue Charles-Huot dans le cadre de la consultation publique portant sur la *Stratégie de sécurité routière, 2020-2024*.
- 9) 20-CA-08, Reprendre le projet de réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel selon l'approche de *Rues conviviales*.
- 10) 20-CA-09, Mise en œuvre rapide du plan de circulation du faubourg ouvrier Saint-Michel déposé en juin 2019 par la Ville de Québec.
- 11) 20-CA-10, émission du chèque de 90 \$ pour le secrétariat de soutien.

10 mars, La rencontre 3 a lieu en présentiel sans quorum.

14 avril, Assemblée générale annuelle (AGA), reportée.

12 mai, reportée.

09 juin, reportée.

08 septembre, rencontre 4 par visioconférence.

12) 20-CA-11, approbation du procès-verbal du 11 février et approbation du compte rendu du 10 mars.

I. Demande d'opinion, RCA3VQ 379, règlement omnibus pour le quartier de Sillery. Acceptation unanime de la modification.

II. Demande d'opinion, RCA3VQ 274, plan de construction au 2025, rue Brulart. Pas de recommandation, 3 abstentions.

13) 20-CA-12, émission du chèque de 90 \$ pour le secrétariat de soutien du mois de mars (compte rendu).

14) 20-CA-13, émission du chèque de 90 \$ pour le secrétariat de soutien.

13 octobre, assemblée générale annuelle par visioconférence. Rencontre 5.

20-AGA-01, adoption de l'ordre du jour.

20-AGA-02, adoption du procès-verbal de l'AGA 2019.

20-AGA-03, ratification du rapport annuel et des états financiers 2019.

20-AGA-04, émission du chèque de 90 \$ à la secrétaire de soutien.

10 novembre, rencontre 6 par visioconférence.

15) 20-CA-14, nomination de M. Luc Villeneuve comme administrateur coopté.

16) 20-CA-15, nomination de M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux comme présidente

17) 20-CA-16, nomination de M. Luc Trépanier comme secrétaire.

18) 20-CA-17, nomination de M. Denis Cournoyer comme trésorier.

19) 20-CA-18, nomination de M. Maxime Bélanger comme vice-président.

20) 20-CA-19, nomination de M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Luc Trépanier et M. Denis Cournoyer comme cosignataires des effets bancaires.

21) 20-CA-20, adoption du calendrier des rencontres statutaires.

22) 20-CA-21, approbation du procès-verbal du 8 septembre.

23) 20-CA-22, Appui au comité pour une densification respectueuse (CDR), Avenue Pasteur.

24) 20-CA-23, Appui à la Société d'histoire de Sillery pour souligner la présence du Théâtre du Bois-de-Coulange, 1977-2001, dans le parc du même nom.

25) 20-CA-24, Appui à la visibilité des opinions émanant d'organismes du milieu, résolution déposée à la *Table des présidentes et des présidents des conseils de quartier de la Ville de Québec*.

26) 20-CA-25, émission du chèque de 30,00 \$ pour les frais d'adhésion auprès du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, *Table Patrimoine-Histoire*.

27) 20-CA-26, émission du chèque de 110,82 \$ pour les frais inhérents à la papeterie du Secrétaire.

28) 20-CA-27, émission du chèque de 216,11 \$ pour les frais inhérents à la papeterie de la Présidente.

29) 20-CA-28, émission de deux chèques pour les productions de la déclaration annuelle du Conseil en 2008 (53,44 \$) et en 2020 (36,00 \$) auprès du Registre des entreprises du Québec.

30) 19-CA-29, virement du chèque de 90 \$ pour le secrétariat de soutien.

08 décembre, rencontre 7 par visioconférence)

31) 20-CA-30, approbation du procès-verbal du 10 novembre.

III. Demande d'opinion, RCA3VQ 287, modification réglementaire pour le centre commerciale de la Falaise du 2445-2485, chemin Saint-Louis pour permettre l'usage de la restauration C20. Acceptation unanime de la recommandation mais avec limitation de la superficie à 2 800 pi.ca.

- 32) 20-CA-31, demande de révision du projet résidentiel sur l'emplacement des anciens terrains de l'aréna Jacques-Côté et de proposition d'un concours d'architecture.
- 33) 20-CA-32, virement de 90 \$ pour le secrétariat de soutien.

On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx

2.4 Organisation du conseil de quartier

2.4.1 Participation citoyenne

La *Politique de participation publique* attendue sera finalement proposée en février 2020. Le projet nous est présenté le 28 février 2020.

Notons le rôle des conseils de quartier :

CHAPITRE IV, SECTION II

CONSULTATION DU CONSEIL DE QUARTIER²

27. L'instance compétente peut consulter le conseil de quartier sur une question relative aux matières mentionnées à l'article 25 et sur toute autre matière lorsque l'enjeu concerne les résidents d'un quartier. Conformément à l'article 36.1 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, le conseil de quartier peut, de sa propre initiative, transmettre au conseil de la ville son avis sur toute matière concernant le quartier. Dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, il peut préalablement et de sa propre initiative tenir une mesure de participation publique sur une matière qui n'est pas autrement assujettie à une démarche de participation publique.

28. Le conseil de quartier transmet son opinion à l'instance compétente dans un délai de 45 jours de la demande. Cette opinion est formulée au moyen d'un rapport écrit, signé par son président ou en cas d'empêchement de ce dernier, par un autre membre ayant assisté aux travaux.

La Ville annoncera le 11 février 2021 l'adoption de la *Politique de participation publique* qui entrera en vigueur en mai 2021.

2.4.2 Composition du conseil

Lors de l'assemblée générale annuelle du 13 octobre en visioconférence, la vice-présidente, Hélène Garant, et l'administratrice, Nicole Lefebvre, ainsi que le trésorier, Gaétan Côté, et l'administrateur, Denis Cournoyer, terminent leur mandat.

Trois postes sont donc vacants pour les femmes. M^{me} Garant se représente et une nouvelle administratrice, M^{me} Valérie Kelly, comble le deuxième poste. Le troisième poste est occupé par M^{me} Vachon-L'Heureux.

Pour les hommes, les trois postes laissés vacants sont alloués à MM. Maxime Bélanger, Denis Cournoyer et Hugues Beaudouin. M. Luc Villeneuve a le statut d'administrateur coopté. M. Trépanier demeure en poste.

² Ville de Québec, Règlement R.V.Q. 2705, *Politique de participation publique de la ville de Québec*, version du 10 janvier 2020, page 8.

Pour l'année 2020-2021, deux postes sont disponibles en cooptation. En fin d'année 2020, la composition du Conseil est la suivante :

Tableau 7 Composition du conseil d'administration

FEMMES	HOMMES
○ Pierrette Vachon-L'Heureux, PRÉSIDENTE	○ Maxime Bernier, VICE-PRÉSIDENT
○ Hélène Garant	○ Denis Cournoyer, TRÉSORIER
○ Valéry Kelly	○ Luc Trépanier, SECRÉTAIRE
○ vacant	○ Hugues Beaudouin
	○ Luc Villeneuve en cooptation

Au 13 octobre, trois postes sont disponibles pour les hommes. Les mandats de M. Gaétan Côté et de M. Denis Cournoyer sont échus. Un poste est vacant. À la suite de la démission de M. Gaétan Côté, MM. Denis Cournoyer, Hugues Beaudouin et Maxime Bélanger sont élus par acclamation. Par tirage au sort, MM. Bélanger et Beaudouin obtiennent un mandat de deux ans et M. Denis Cournoyer, un mandat d'un an. La vice-présidence est confiée à M. Maxime Bernier par la résolution 20-CA-18 et la trésorerie est confiée à M. Denis Cournoyer par la résolution 20-CA-17.

Pour les femmes, deux postes sont vacants. Les mandats de M^{me} Hélène Garant et de M^{me} Nicole Lefebvre sont échus M^{me} Lefebvre s'est retirée. Le Conseil accueille M^{mes} Hélène Garant et Valérie Kelly élues par acclamation. M^{me} Kelly est élue pour deux ans.

Le Conseil a recours à la cooptation. Trois candidatures sont déposées. M. Luc Villeneuve, M. Hugues Laprise et M. Rodolphe Joseph Mancabo. Seul M. Luc Villeneuve est présent. Il est alors coopté pour une période d'un an par la résolution 20-CA-14.

La présidence et le secrétariat sont confiés respectivement à M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux et à M. Luc Trépanier par les résolutions 20-CA-15 et 20-CA-16.

2.4.3 Communications du Conseil

■ Internet

Le site internet de la Ville de Québec est important pour répondre aux sondages, aux consultations en ligne proposés par la Ville.

Le site internet de la Ville de Québec présente aussi des documents et des informations sur les conseils de quartiers. Pour vous informer, utilisez l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx

L'ensemble des mémoires déposés par le Conseil sont disponibles sur la page internet consacrée au conseil de quartier dans la section *Mémoires et avis* :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

Le portrait sociodémographique et économique du quartier de janvier 2019, est accessible à cette adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Sillery_Portrait.pdf

▪ Facebook



Source : Récente page Facebook du conseil de quartier de Sillery.

De façon à enrichir l'information offerte aux citoyennes et aux citoyens, le conseil de quartier de Sillery s'est doté d'une page Facebook en 2017. L'objectif est de communiquer rapidement de l'information sur les événements et les débats sur les enjeux municipaux susceptibles d'intéresser la population du quartier. Le Conseil informe les citoyens et les citoyennes de la tenue des réunions et donne un accès à l'ordre du jour. Le Conseil souhaite atteindre, au cours des prochains mois, un nombre plus important de personnes à partir de sa présence sur les réseaux sociaux. Consultez la page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/search/pages/?q=conseil%20de%20quartier%20de%20sillery>

▪ La presse

Le Conseil compte toujours sur le journal hebdomadaire *L'Appel* pour diffuser ses nouvelles sur les enjeux locaux.

3 Mandat du conseil de quartier

Le conseil de quartier reçoit les mandats de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement sous forme de demande d'opinion en vertu de, l'article 74.1 de la *Charte de la Ville de Québec*, capitale-nationale du Québec, tel que signalé à l'article 19, section 5, de la *Politique de participation publique* de la Ville de Québec, soumis pour adoption le 15 février 2021.

SECTION V

MESURES DE CONSULTATION

19. La démarche de participation publique comprend une assemblée publique de consultation tenue conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Lorsqu'un acte concerne un quartier, le conseil de quartier est consulté conformément à l'article 74.1 de la *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec*.

De plus, l'instance compétente peut demander au conseil de quartier de tenir l'assemblée publique de consultation ou toute mesure de consultation additionnelle.

En 2020, trois demandes d'opinion ont été sollicitées.

3.1 Demandes d'opinion

3.1.1 RCA3VQ 379, 8 septembre

Projet de règlement omnibus pour le quartier de Sillery relatif aux modifications suivantes :



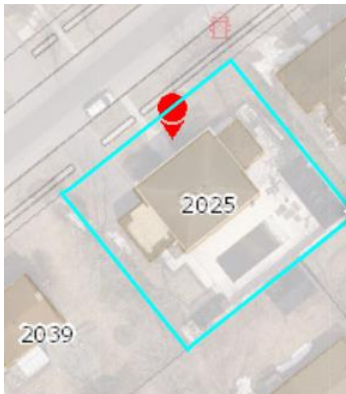
- Réduction du nombre de logements autorisés dans un bâtiment;
- Diminution de la hauteur maximale permise pour un bâtiment;
- Modification des limites d'une zone et création d'une nouvelle zone;
- Retrait et limitation d'usages autorisés;
- Assouplissement des droits acquis.

Le projet de modification est accepté.

Source : Ville de Québec.

3.1.2 RCA3VQ 274, 8 septembre

Projet modifiant le plan de construction d'un pavillon de jardin sise au 2025, rue Brulart, afin de régulariser le dépassement de superficie maximale autorisée.

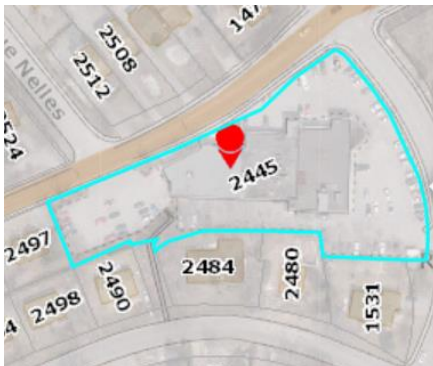


Le projet ne reçoit pas l'assentiment des membres du Conseil puisque trois administrateurs sur cinq s'abstiennent de voter devant un cas quelque peu litigieux et judiciairisé.

Source : Carte interactive, VQ.

3.1.3 RCA3VQ 287, 8 décembre

Projet de modification réglementaire pour le centre commercial de la Falaise, situé au 2445-2485, chemin Saint-Louis, qui compte 16 locaux commerciaux dont un local vacant.



Le propriétaire souhaite obtenir une modification réglementaire afin que l'usage C20 - restaurant soit autorisé dans la zone 31505Cb. Cet usage lui permettrait d'accueillir éventuellement un restaurant dans une partie du local de la SAQ. Ce commerce a effectué un réaménagement de ses locaux en novembre 2019, et a diminué sa superficie d'occupation de sorte qu'un espace commercial supplémentaire est maintenant disponible.

La demande est acceptée à la condition de limiter à 2 800 pieds carrés la superficie du bâtiment qui peut être occupée par l'usage C20.

Source : Carte interactive, VQ.

4. Dossiers du conseil de quartier

Ces dossiers sont regroupés sous quatre grands thèmes :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Urbanisme et aménagement | 2. Mobilité durable et environnement |
| 3. Histoire, patrimoine et culture | 4. Communautaire, parc et loisirs |

4.1 Urbanisme et aménagement

L'*Alliance Ariane* dont la raison d'être est de faire de l'aménagement du territoire une priorité au Québec, poursuit sa démarche de réflexion et de discussion pour améliorer le processus d'aménagement au Québec. Le Conseil par sa résolution 19-CA-18, déclarait qu'il était fondamental et urgent de réunir, dans un même texte ayant statut de Politique nationale, une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux en matière d'aménagement du territoire et que l'urbanisme soit une priorité au Québec.

C'est le 27 janvier 2021 que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation annonce enfin l'élaboration d'une stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Les principes fondamentaux suivants formeront le socle de l'exercice de réflexion actuel :

1. Le territoire du Québec est le patrimoine commun de l'ensemble des Québécois.
2. Ce territoire étant une ressource limitée et son altération ayant souvent un caractère irrémédiable, l'usage qui en est fait doit préserver le droit des générations futures de répondre à leurs besoins fondamentaux et de s'épanouir.
3. L'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre le gouvernement du Québec et les instances municipales.
4. Les instances municipales sont, dans le respect réciproque des compétences des divers paliers décisionnels, les gestionnaires du territoire sur lequel s'exerce leur autorité et sont garantes d'en assurer une utilisation économe.
5. À travers leurs politiques, programmes, actions et investissements sur le territoire et son aménagement, le gouvernement du Québec et les instances municipales:
 - a) contribuent à l'atteinte des grands objectifs collectifs que s'est donnés et se donnera le Québec,
 - b) font primer l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers,
 - c) prennent en compte et reflètent la diversité des collectivités québécoises.

4.1.1 Comité de suivi du PPU de Sillery

Le Comité de suivi de la mise en œuvre du *Programme particulier d'urbanisme du Site patrimonial de Sillery et de ses environs (PPU)* a été mis sur pied à la suite de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec tenue le 19 septembre 2016. Le comité est formé de la conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery, du directeur de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, des conseillères en urbanisme, du représentant de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, de la représentation du Bureau du transport, du conseil de quartier de Sillery, du jardin communautaire de Sillery, du noyau ouvrier Saint-Michel, de la Société de développement commercial de Maguire et de la Société d'histoire de Sillery.

Cette année, le Comité a tenu une première réunion le 27 janvier pour traiter en autre sujet de l'état de la circulation dans le faubourg Saint-Michel. Une présentation portant sur l'état d'avancement du projet du sentier des Grands-Domaine-de-Sillery a permis de connaître le calendrier de réalisation des travaux de la phase 1.

Une demande cosignée par le président de la Coalition de l'arrondissement historique de Sillery et par le président de la Société d'histoire de Sillery met de l'avant l'intérêt de la mise en place d'une Table de concertation pour une vision partagée de l'aménagement du site patrimonial québécois de Sillery. La lettre du 19 février 2020 s'adresse à la ministre de la Culture et des Communications et à la vice-présidente du Conseil exécutif. Le 9 juin 2020, celle-ci répond que le

Comité de mise en œuvre du PPU du site patrimonial de Sillery et de ses environs satisfait aux besoins de concertation. Elle corrobore ainsi l'opinion du directeur de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications exprimée dans son courriel du 26 mai 2020.

À la réunion du 22 juin, le Comité se penche sur l'aménagement du parc Saint-Michel et la démarche de consultation publique qui est en préparation. Elle aura finalement lieu le 22 mars 2021.

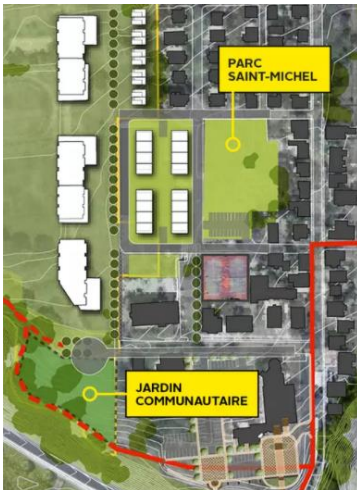
4.1.1.1 Faubourg ouvrier Saint-Michel

La Ville propose une stratégie de développement et de circulation dans le faubourg Saint-Michel à la demande des citoyens et des citoyennes qui souhaitaient qu'une rue soit aménagée à partir du chemin Saint-Louis pour accueillir la circulation des habitants de *Sous-Les-Bois*. À la suite de l'avis défavorable de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ), la Ville entreprend l'analyse de scénarios alternatifs de développement et de circulation.

La révision de la stratégie de circulation et de développement propose des maisons unifamiliales en projet d'ensemble avec accès par la rue du Cardinal-Persico. Par sa résolution 20-CA-09, le Conseil demande à la Ville de mettre en œuvre, sans tarder, le plan de circulation présenté aux résidentes et aux résidents du faubourg Saint-Michel en juin 2019, afin de protéger le caractère unique du noyau ouvrier sis au sein du Site patrimonial déclaré de Sillery.

4.1.1.2 Emplacement de l'aréna Jacques-Côté

Pour ce qui est du dossier de l'aréna Jacques-Côté, depuis 2019, la correspondance avec le vérificateur général de la Ville, M. Michel Samson, visant à obtenir une enquête sur certains aspects de la démolition du bâtiment, se poursuit. Quant au réaménagement de l'emplacement de l'aréna, le Conseil a fait parvenir à l'Arrondissement la résolution 20-CA-31, en date du 8 décembre et a explicité ses souhaits en ces termes. Il est résolu de :



DEMANDER de revoir la densité du projet immobilier et de la diminuer de moitié.

CONSERVER la majeure partie du lieu communautaire donnant accès au stationnement, d'y aménager une aire de départ avec pavillon d'accueil et d'interprétation pour le sentier des Grands-Domains-de-Sillery.

REDONNER préséance à l'idée première du lieu par exemple par l'aménagement d'une patinoire extérieure ou encore par l'installation d'une œuvre d'art publique rappelant l'industrie du bois.

PRIVILÉGIER le bois et les matériaux recyclés et d'oser la différence des bâtiments mettant en valeur le côté ouvrier et tarabiscoté du noyau ouvrier.

PROPOSER à sept jeunes architectes de dessiner 14 logements différentes mettant en valeur le cachet patrimonial, mais aussi moderne du lieu.

4.1.1.3 Sentier des Grands-Domains-de-Sillery

L'année 2019 ayant été l'année de conception de la phase 1 du projet qui devait s'étaler d'octobre 2018 à avril 2020, nous sommes passés du sentier linéaire de la falaise de Sillery au sentier des *Grands-Domains-de-Sillery*. Dans l'axe d'interprétation de la valeur historique, on présentera les grandes étapes de l'occupation du territoire :

- | | |
|---|--|
| ❖ L'occupation amérindienne, | ❖ Les derniers victoriens, |
| ❖ L'implantation française (1637-1763), | ❖ L'empreinte des communautés religieuses, |
| ❖ L'après-guerre de Sept Ans (1763-1830) | ❖ Le regard des autorités publiques. |
| ❖ L'œuvre des marchands de bois britanniques (1830-1880), | |

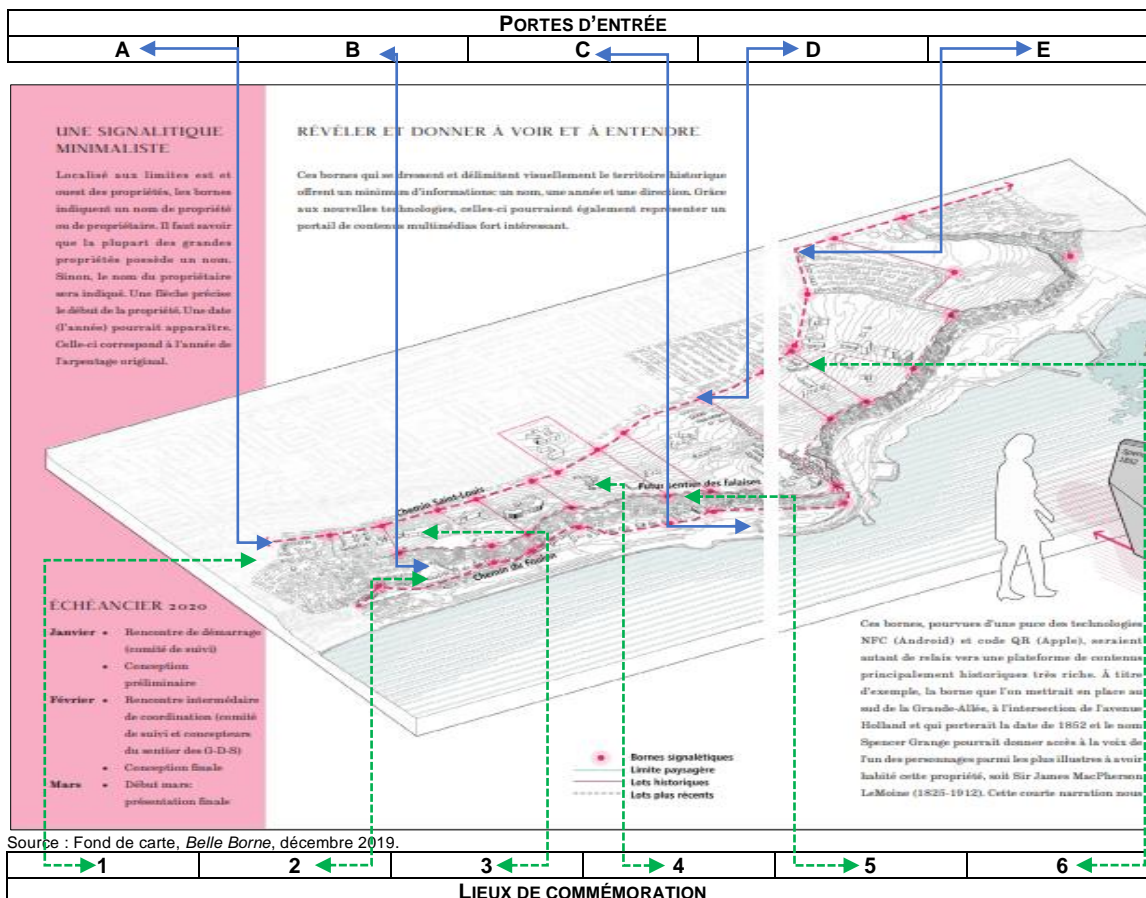
Le 9 juin dernier, la Ville invitait les citoyens et les citoyennes à participer à une séance d'information publique en ligne pour prendre connaissance de l'avancement du projet d'aménagement du sentier des Grands-Domaine-de-Sillery. Le mardi 30 juin, une rencontre en ligne au sujet de l'utilisation du glyphosate dans le cadre des travaux de réaménagement du sentier est organisée. Les personnes invitées sont les citoyens et les citoyennes qui ont interpellé la Ville à ce sujet ainsi que les membres du conseil de quartier de Sillery et du comité de suivi du PPU.

En juillet, la Ville a lancé un second appel d'offre pour des services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie. On apprend alors que l'échéance des travaux a été repoussée à la fin de l'année 2021.

4.1.1.4 Comité sur l'identification visuelle

M^{me} Hélène Nadeau, conseillère à la mise en œuvre de projets d'aménagement et de patrimoine, responsable du comité pour l'identification visuelle pour le *Site patrimonial de Sillery*, a reçu deux appels d'offre. Les propositions ont été présentées au Conseil et étudiées par le comité et le projet *Belle Borne* de la firme *Interstice* a été retenu. À la suite de la réunion de janvier, une identification des portes d'entrée ainsi qu'une liste des lieux de commémoration ont été ajoutées au dossier par la Société d'histoire de Sillery pour guider les concepteurs invités à remanier leur projet.

Illustration 1 Révéler et donner à voir et à entendre (Belle Borne)



Les portes d'entrée retenues sont :

- A. Jonction côte à Gignac et chemin Saint-Louis,
- B. Jonction côte à Gignac et chemin du Foulon,
- C. Jonction du chemin du Foulon et de la côte de Sillery,
- D. Jonction de l'avenue Maguire/côte de Sillery et du chemin Saint-Louis,
- E. Jonction de la Grande-Allée et du chemin Saint-Louis.

Les lieux de commémoration sont :

1. Cité-jardin de Parc-Falaise,
2. Maison des Jésuites-de-Sillery,
3. Séminaire des Pères Maristes (Villa Beauvoir),
4. Domaine Catarauqui,
5. Ouest de l'ancien couvent de Jésus-Marie-de-Sillery, jonction Benmore,
6. Pères assumptionnistes et Domaine de Sillery (ancien monastère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc), avenue de l'Assomption (Parc de Bergerville).

4.1.2 Société de développement commerciale (SDC) Maguire

La Ville de Québec invite la population à une soirée d'information sur le projet de réaménagement de l'avenue Maguire, entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis. Cet atelier participatif du 12 mars a permis de mettre de l'avant des idées pour la définition d'une nouvelle marque pour l'artère commerciale de l'avenue Maguire. Les résultats contribueront à définir des choix pour de futurs aménagements publics et privés.

Illustration 2 Concept d'aménagement de l'avenue Maguire



Source : Ville de Québec, Réaménagement de l'avenue Maguire, diapo 30, 10 février 2020.

4.1.3 Densification respectueuse

À la suite de l'action entreprise par le *Comité pour une densification respectueuse* (CDR) afin de souligner la démolition du 1300, avenue Pasteur, et l'abattage d'arbres matures, le Conseil se désole du peu de respect par la Ville de la *Vision de la protection de l'arbre, 2015-2025*. Par sa résolution du 10 novembre 20-CA-22, le Conseil offre son appui aux citoyens et aux citoyennes de l'avenue Pasteur et du CDR qui demandent que l'administration municipale applique plus rigoureusement la réglementation. La question de l'autorisation des permis de démolition et celle de l'absence de comité de démolition à la Ville sont soulevées.

En novembre 2020, le conseil de quartier de Sillery a décidé de s'adresser au maire, M. Régis Labaume³, pour avoir des explications sur l'absence de comités de démolitions dans les différents arrondissements de la Ville de Québec. La Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) doit se prononcer sur la démolition de bâtiments dans quelques secteurs de la Ville de Québec. Celle-ci n'a cependant pas le pouvoir de se prononcer sur la démolition de bâtiments en dehors de ses secteurs. Ces comités donneraient un pouvoir de plus à la Ville de Québec afin de protéger les bâtiments récupérables et en bon état, afin de préserver une partie de notre histoire et d'ajouter un filtre supplémentaire de protection au cadre déjà bâti de notre ville.

Pour chacune des demandes de certificat de démolition, un comité de démolition doit considérer différents critères, tel que l'état de l'immeuble visé par la demande, la détérioration de l'apparence architecturale, la qualité de vie du voisinage, le coût des restaurations. Il peut également considérer d'autres critères, notamment lorsque l'immeuble comprend un ou plusieurs logements, le préjudice causé aux locataires, les besoins de logements dans les environs et la possibilité de relogement les locataires.

Le conseil de quartier de Sillery est donc d'avis que la Ville de Québec devrait mettre sur pied des comités de démolitions au sein de chacun de ses arrondissements afin de donner un certain

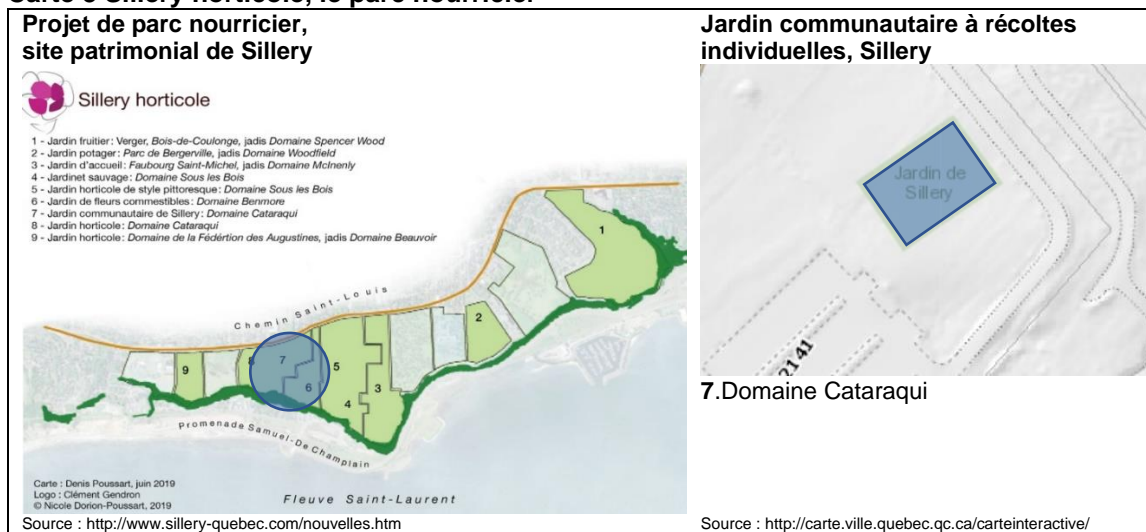
³ Lettre du 12 janvier 2021.

pouvoir à la Ville de se prononcer sur la nécessité de démolir le cadre bâti actuel par le biais de certains critères. Le conseil de quartier désire mettre cet enjeu en avant-plan, au cours de l'année à venir.

4.1.4 Agriculture urbaine

En décembre 2019, la Ville légalise enfin l'agriculture urbaine sur les toits après avoir autorisé les jardins en façade. L'agriculture urbaine s'installe. Une séance de travail sur le *Plan d'action en agriculture urbaine* avec tous les conseils de quartier a eu lieu le jeudi 16 janvier au centre Edward-Lavergne. À l'ordre du jour de cette séance, les résultats de la campagne de consultation et un état d'avancement du projet.

Carte 3 Sillery horticole, le parc nourricier



Rappelons que malgré l'intérêt du projet, la Ville a choisi de privilégier, pour le moment, les jardins communautaires de Sillery situés à Catarauqui. Ce jardin offre 12 lots supplémentaires parmi les lots de jardins communautaires offerts aux citoyens à l'été. Pour le projet Sillery horticole, le terme *parc nourricier* a été retenu à cause de la configuration asymétrique de l'espace à cultiver dans l'esprit pittoresque. Il borderait le sentier linéaire et occuperait 14 500 m². Il serait réalisé selon le concept de la permaculture qui vise la biodiversité sans fertilisant. Un colloque citoyen sur l'agriculture de proximité et ses bienfaits est en gestation pour promouvoir le projet de Sillery horticole. La Société d'histoire de Sillery reçoit le comité en séance d'étude le 13 mars, à la veille du confinement de la COVID-19.

La Ville place l'alimentation de proximité, saine et durable, au cœur de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. Elle a ainsi adopté en 2015 la *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec, 2015-2025*. Elle y inscrivait notamment l'intérêt de ramener l'agriculture en ville et donc de développer l'agriculture en milieu urbain par son plan d'action en agriculture urbaine.

4.1.5 Vision de l'habitation

En 2019, à la suite du forum du 19 mars qui a permis de susciter une réflexion sur les principaux enjeux d'habitation, la conseillère, responsable de ce dossier, émettait le souhait que la *Vision de l'habitation* soit présentée avant la fin de l'année. Ce n'est qu'en juin 2020 que la Ville consulte les administrateurs et les administratrices des conseils de quartier à ce sujet, en mode virtuel, à l'occasion de la reprise des activités de participation publique.

La Ville annonce la bonification de son Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme (R.V.Q. 1400) afin de mieux encadrer les projets de construction d'immeubles résidentiels dans les secteurs habités. Ainsi, certains projets sont soumis à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale (PIIA), dont les critères ont été révisés. Le règlement a été bonifié et les modifications touchent principalement les critères suivants :

- Application à toutes les nouvelles constructions de bâtiments résidentiels de huit logements et moins.
- Inclusion de terrains vacants.
- Ajout de critères concernant l'aménagement des terrains;
 - o Uniformisation du niveau du sol.
 - o Harmonisation des dimensions des aires de stationnement.
 - o Planification d'une superficie de terrain suffisante pour l'entreposage de la neige.
- Harmonisation du volume et du gabarit de la construction projetée.
- Harmonisation des matériaux de revêtement.

La *Vision de l'habitation, 2020-2030*, a été finalement déposée le 19 octobre. Mettant de l'avant de nouvelles stratégies d'intervention en habitation, la Vision mobilise les parties prenantes pour créer des milieux de vie attractifs, inclusifs et innovants afin de faire face aux réalités de la prochaine décennie. Le plan quinquennal 2020-2025 définit les actions des cinq prochaines années :

- Réaliser 206 000 nouveaux logements sociaux et abordables.
- Encourager la création de 2 000 places en résidences privées pour aînés.
- Soutenir la réalisation de 400 logements accessoires.
- Aménager des lieux de rencontre dans les quartiers.

4.2 Mobilité durable et environnement

4.2.1 Circulation

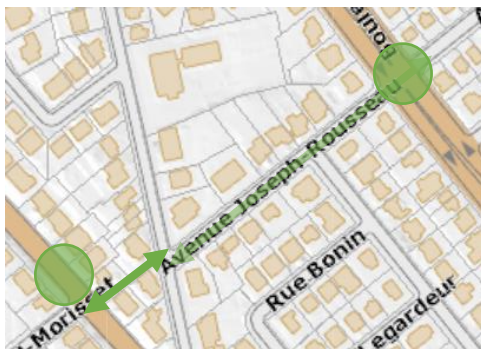
Comme à chaque année, plusieurs citoyennes et citoyens ont fait part au conseil de quartier de différents problèmes touchant la vitesse des véhicules ainsi que les volumes de circulation jugés excessifs dans des quartiers résidentiels. À chaque occasion, le conseil de quartier a pris fait et cause pour la population de la zone visée et a fait valoir leur point de vue auprès des autorités responsables de l'Arrondissement.

4.2.1.1 Avenue du Chanoine-Morel

Par sa résolution 18-CA-27 du 11 septembre 2018 intitulée *Réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel, secteur entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis*, le Conseil avait souligné le travail entrepris depuis 2016 et appuyé cette démarche qui s'inscrit dans l'approche des *Rues conviviales* et vise à créer un environnement sécuritaire.

L'abandon du réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel fait l'objet d'un mécontentement de la part de certains citoyens et de certaines citoyennes qui soutiennent qu'il n'y a pas d'opposition à ce projet. Une résolution d'appui 20-CA-08 est adressée à la Ville pour manifester l'intérêt citoyen à aller de l'avant avec ce projet de *Rues conviviales*.

4.2.1.2 Avenue Joseph-Rousseau



Un projet pilote visant l'atténuation de la circulation de transit dans l'avenue Joseph-Rousseau a été mis en œuvre au cours du mois de novembre. Une séance d'information avec les résidents et les résidentes habitant au nord du boulevard Laurier avait été tenue le 15 octobre. Ce projet pilote temporaire qui s'étalera sur douze mois vise la fermeture du terre-plein central sur le boulevard Laurier à l'intersection de l'avenue Joseph-Rousseau. Des blocs de béton et de la signalisation y seront installés, empêchant ainsi toute circulation automobile, piétonne et cyclable, de part et d'autre du boulevard Laurier. Selon les observations qui auront

été faites, la Ville pourrait envisager de reconduire le projet de façon permanente, et au besoin, d'intégrer un aménagement pour la traverse sécuritaire des piétons.

4.2.1.3 Boulevard Champlain

Une citoyenne signale au Conseil que le bruit et la vitesse sont importants sur le boulevard Champlain (R-136), à la hauteur de la côte à Gignac à la côte de Sillery, ce qui nuit à la quiétude et à la sécurité des promeneurs et des résidents. Certains journalistes soulignent aussi l'inquiétude que la conversion et le développement des silos à grain, sur le boulevard, continuent à soulever des inquiétudes. De son côté, le conseil de quartier votera en janvier 2021 une résolution en lien avec ce problème demandant à la Ville d'intervenir auprès du ministère des Transports.

4.2.3 Réseau structurant de transport en commun

À la demande de la Table des présidents et des présidentes de la ville de Québec, par sa résolution 19-CA-03 du 12 février 2019, le Conseil s'était prononcé de nouveau en faveur du projet du réseau structurant de transport en commun. Le Conseil suit très attentivement les développements liés au projet. Un tronçon du tramway, entre la Place Sainte-Foy et le terminus Belvédère, empruntera l'axe du boulevard René-Lévesque.

Carte 4 Réseau structurant de transport en commun, secteur Sillery



Source : https://www.reseaustructurant.info/citoyens/comites/docs/RST_Comite_voisinage_agrandi_Comite2-MOD.pdf

La Ville annonce en mars le report des séances des *Comités de bon voisinage*, de même que de l'ensemble des séances d'information et de consultation publique qui devaient se dérouler avant le 1^{er} mai 2020. La rencontre à huis clos avec le conseil de quartier de Sillery n'aura finalement lieu qu'en février 2021. Le Conseil appuie le projet et espère voir le montage financier confirmé afin d'éviter de mettre en danger sa mise en œuvre.

4.2.4 Sécurité routière

Dans le cadre du développement de la *Stratégie de la sécurité routière* liée au projet de loi 165, *Loi modifiant le code de la sécurité routière et d'autres dispositions*, le Conseil décide de préparer une lettre étoffée qui sera déposée le 10 janvier 2020. (Voir en annexe) La lettre constate que la stratégie de sécurité routière proposée par la Ville de Québec est le fruit d'un travail d'une grande qualité. Le Conseil entérine le choix des trois grands axes de la stratégie retenus par la Ville à savoir : ralentir, être courtois et sécuriser. La lettre passe en revue les caractéristiques du territoire et souligne que le Conseil considère qu'une surveillance policière accrue est requise afin d'assurer le respect des seuils de vitesse.

Dans ce dossier, le Conseil recevra les commentaires du Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel et prendra connaissance des propositions de l'organisme Solidarité Familles et sécurité routière. Une première prise de contact avec l'école primaire Saint-Michel-de-Sillery pour un projet développer un projet de mobilisation sur le thème de la sécurité routière aura lieu le 16 janvier. La séance d'audition des opinions tenue le 27 janvier s'inscrit dans la fin de la consultation publique.

En février, le Conseil reçoit le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-de-Sillery en la personne de la présidente, M^{me} Christina Caron, qui dépose une lettre qui fait état des enjeux de sécurité routière autour de l'école. Le Conseil reçoit aussi le groupe de citoyens et de citoyennes de Charles-Huot, M^{mes} Émilie Beaulieu, Maryse Vallières et MM. Frédéric Lafrance, Guillaume Paré et Joey Villeneuve qui transmettent le mémoire déjà déposé à la Ville. Par sa résolution 20-CA-07, le Conseil appuie les mémoires déposés par le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-de-Sillery et par le Groupe de Charles-Huot dans le cadre de la consultation publique sur la *Stratégie*

de sécurité routière 2020-2024. Par l'entremise de la Table des présidents et des présidentes de conseils de quartier, une invitation du Conseil de quartier des Châteliers nous parvient. L'organisme Sécurité famille et sécurité routière souhaite mettre à profit son expérience dans le domaine.

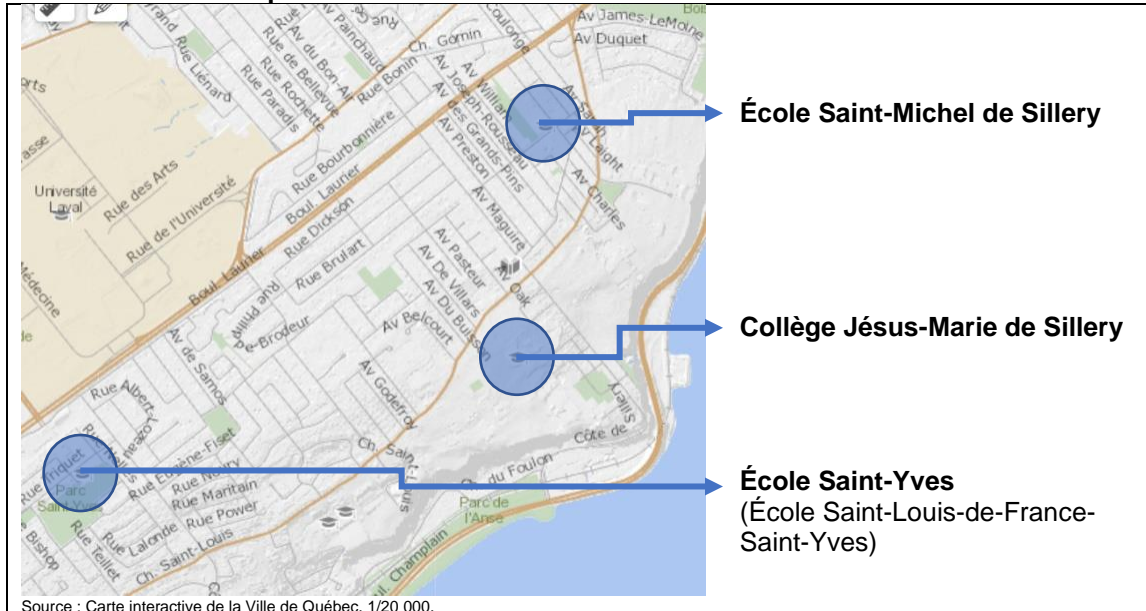
Le 1^{er} septembre, la Ville de Québec invite les présidents et les présidentes des conseils de quartier au lancement de la nouvelle *Stratégie de sécurité routière, 2020-2024* et du *Programme de soutien à la mobilisation* soulignant ainsi le rôle de partenaires clés des conseils de quartier en vue de la mobilisation des citoyens et des citoyennes à la sécurité routière.

À la suite de plusieurs rencontres de travail (21 octobre, 28 octobre, 6 novembre, 13 novembre, 20 novembre, 25 novembre, 27 novembre), il y eut dépôt du projet **Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery** le 30 novembre. Les quatre demandeurs sont :

- l'association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie-de-Sillery,
- le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-de-Sillery,
- le conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves et
- le conseil de quartier de Sillery.

Le budget du projet est de 12 000 \$. L'activité de sensibilisation devra s'échelonner sur une semaine en avril ou de mai 2021. La réponse de la Ville sera connue vraisemblablement en mars 2021. La reddition de compte est prévue pour juin.

Carte 5 Trois écoles partenaires en sécurité routière



4.2.5 Viabilité hivernale

La nouvelle politique de viabilité hivernale propose le slogan *À Québec, on vit l'hiver !* Elle vise à revoir les pratiques de déneigement afin d'offrir un service bonifié et adapté aux réalités des quartiers.

4.2.6 Gestion des matières résiduelles

La *Vision pour une saine Gestion des matières résiduelles, 2018-2028*, adoptée en mai 2019 s'inscrit dans la foulée de ce qui a été entrepris depuis le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR). En juin 2019, la Ville informe les citoyens et les citoyennes que la collecte des résidus alimentaires se fera par sacs en 2022. Ces sacs seront faits de plastique recyclable. D'une couleur type et distribués gratuitement de porte en porte, les sacs de résidus alimentaires

seront collectés en même temps que les ordures. La Ville compte mettre en valeur par réemploi, recyclage, biométhanisation et valorisation énergétique de toutes les matières générées sur son territoire. En 2020, le projet pilote de résidus alimentaires se poursuit.

4.3 Histoire, patrimoine et culture

4.3.1 Société d'histoire de Sillery

La Société d'histoire de Sillery (SHS) sollicite fréquemment l'appui du conseil de quartier pour partager avec les citoyens et les citoyennes les objectifs de conservation et de préservation du quartier. Cette année, par sa résolution 20-CA-23, le Conseil appuie la demande de la Société d'histoire de Sillery adressée à la Commission de la capitale nationale du Québec et à la Ville de Québec pour la commémoration de l'apport culturel du Théâtre du Bois-de-Coulonge, 1977-2001, théâtre pionnier des théâtres d'été. Ce théâtre situé sur le site patrimonial du parc du Bois-de-Coulonge a été fondé du par Jean-Marie Lemieux (1939-1985) avec la complicité de Rachel Lortie, comédienne et compagne de vie.

4.3.2 Site patrimonial déclaré de Sillery

Outre les travaux du comité de suivi du PPU de Sillery et de ses environs, le Conseil interpelle la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) par sa résolution 19-CA-06, en demandant à la Ville de modifier les règles de fonctionnement de la *Commission d'urbanisme et de conservation* afin d'assurer une publication des avis pertinents de la Commission et de l'argumentaire justificatif qui les accompagne et de demander à la Ville de Québec de modifier les pratiques de la Commission d'urbanisme et de conservation afin d'intégrer à son processus décisionnel une véritable participation citoyenne émanant des conseils de quartier.

En 2019, le Conseil réitère sa demande en mai par sa résolution 19-CA-19 intitulée *Interventions en site patrimonial déclaré*. La Commission s'empresse d'accuser réception et informe le Conseil qu'elle est actuellement en révision de ses processus et qu'elle évaluera la possibilité de rendre publics certains ajouts. Le Conseil est toujours dans l'attente du résultat de cette réflexion.

4.3.3 Conseil de la culture

Le conseil de quartier siège à la Table Patrimoine-Histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. À la rencontre du 17 avril, lors de la visioconférence, le conseil offre un retour à la vie culturelle. Cette rencontre d'échanges et de partage relance l'activité des Tables. Le 14 septembre, le Conseil tient sa 43^e assemblée générale. Le mandat de préparer la planification stratégique adoptée en mai 2019 a été réalisé. La planification stratégique, 2019-2024, rappelle la mission, la vision et les valeurs et souligne que l'idée de défendre la liberté d'expression et de création est maintenant intégrée dans la mission du Conseil.

Lors de sa réunion du 20 octobre, la Table propose une collaboration avec le Printemps de la musique et une réflexion sur une stratégie de sensibilisation politique au patrimoine-histoire. À la première rencontre du comité politique de la Table patrimoine-histoire, un état de la situation est ébauché. Les objectifs du comité seront précisés au début de 2021.

Rappelons que dans le réseau des maisons du patrimoine de la Ville, trois établissements sont situés sur notre territoire soit la Maison des Jésuites-de-Sillery, Villa Bagatelle et Maison Hamel-Bruneau. Les premières sont situées dans le site patrimoniale.

4.4 Communautaire, parc et loisirs

Le Conseil s'intéresse aux effets de la mise en place de la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif* et à l'harmonisation du soutien offert par la Ville.

Enfin notons qu'*Accès-Loisirs Québec*, organisme de mobilisation, d'animation, de concertation et de partenariat des milieux communautaires, de loisir et d'entraide, gère une centrale d'équipements qui récupère, revalorise et redistribue gratuitement des équipements de loisir aux personnes en situation de faible revenu.

5. Coopération avec les conseils de quartier

5.1 Table des présidents et des présidentes

La résolution *Visibilité des opinions émanant d'organismes du milieu* est déposée au Conseil le 12 novembre 2019 (19-CA-40) à la suite de la proposition de la présidente de soumettre à l'ensemble des conseils de quartier l'idée d'assurer une plus grande visibilité de leurs opinions. Elle sera proposée dans sa version du 10 novembre 2020 (20-CA-24) pour adoption à la *Table des présidents et des présidentes des conseils de quartier* par la porteuse du dossier qui obtiendra finalement la tenue d'une réunion de la Table le 22 février 2021. La couverture médiatique des enjeux locaux y sera discutée.

5.2 Table de concertation environnement

Le Conseil a adhéré le 13 novembre 2018. La Table retient toujours pour 2018-2020, les thèmes suivants : gestion des matières résiduelles, verdissements et flores urbaines, protection des milieux d'exception, qualité de l'air et mobilité. Le conseil souhaite que la Table reprenne bientôt ses activités.

5.3 Québec-Arbres

L'objectif poursuivi par *Québec Arbres* s'est transformé en une initiative remarquable, *Ça marche Doc !*, celle d'animer une activité qui allie la santé et l'environnement dans une perspective de développement urbanistique moderne. Le Conseil reste vigilant en matière d'abattage d'arbres et appuie les démarches citoyennes. Il demeure membre de *Québec-Arbres* qui poursuit une veille à ce sujet.

5.4 Table de concertation Vélo

Le conseil de quartier de Sillery est membre de la *Table de concertation vélo* des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la *Vision des déplacements à vélo*. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Le représentant à la Table s'intéressera à la *Vision de la mobilité active* qui concerne aussi le transport en commun et la marche. La consultation est en cours. Le représentant s'intéressera aussi à la proposition de coalition entre Accès Transports viable, Ça marche Doc ! et la Table concernant une mobilisation régionale et locale sur les saines habitudes de transport.

Les membres des conseils de quartier poursuivent leurs échanges sur *Facebook* à la page *Administrateurs et administratrices des conseils de quartier*.

6. États financiers du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2020, en présentiel ou en visioconférence, et de la participation des citoyens et des citoyennes. Au 31 décembre 2020, le conseil de quartier dispose d'un actif net de 504 \$.

6.1 Bilan au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	504	662
Subvention à recevoir	0	0
	504	662

Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	0	0
Actif net		
Actif net		
Non affecté	504	662
	504	662

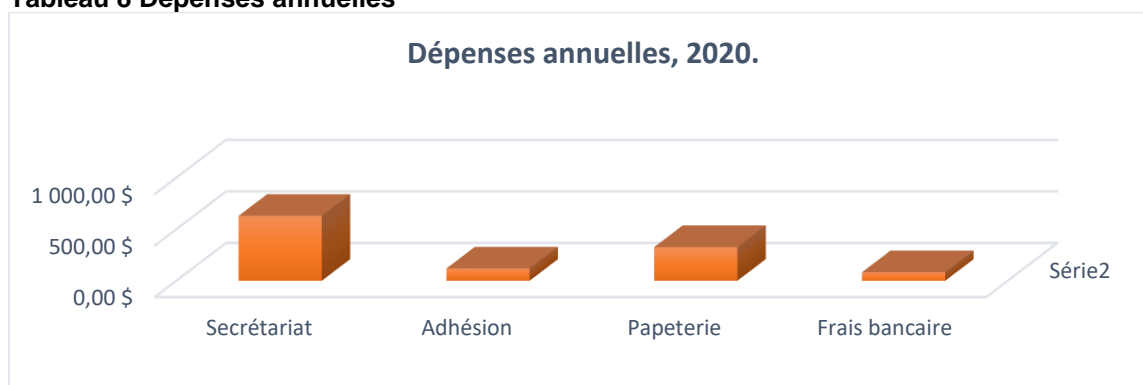
6.2 État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	1 000	1 000
	1 000	1 000
Charges		
Fonctionnement	1 159	908
Projet	0	0
	1 159	908
Excédent des produits par rapport aux dépenses	504	(321)
Actif net non affecté au début de l'exercice	663	570
Redressement	0	0
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	504	662

6.3 Principaux postes de dépenses

Pour l'année fiscale écoulée, quatre postes de dépenses de fonctionnement ont fait l'objet de transactions bancaires pour un total de 1 159 \$ réparti ainsi.

Tableau 8 Dépenses annuelles



Ainsi, le secrétariat occupe 54% des dépenses. Les frais de papeterie sont de 28% puis viennent les frais d'adhésion au Bureau du registre des entreprises du Québec et à la Table patrimoine-histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui représentent 10%.

Annexes

I. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle



Assemblée générale annuelle du 13 octobre 2020

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 13 octobre 2020 à 19 h, par visioconférence.

Présences :

M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente
M ^{me} Hélène Garant	Vice-présidente
M. Denis Cournoyer	Administrateur coopté
M. Luc Trépanier	Secrétaire
M. Gaétan Côté Trésorier	

M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale
-----------------------------------	------------------------

Absences :

M ^{me} Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée
---------------------------------	-------------------------

il y a quorum

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement
---------------------------------	--

M. Jean-Louis Vallée	Société d'histoire de Sillery, conférencier
----------------------	---

M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
---------------------------------	-------------------------

La liste des participants indiquait que 25 personnes assistaient à l'assemblée.

Ordre du jour

20-AGA-01	Ouverture de l'assemblée
20-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
20-AGA-03	Élections
	Présentation du déroulement des élections
	Appel de candidatures et validation des bulletins
	Présentation des candidates et candidats
	Début du scrutin
20-AGA-04	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2020
20-AGA-05	Rapport annuel et états financiers 2019
	Présentation du rapport annuel
	Présentation des états financiers
	Période de questions et de commentaires du public
	Ratification du rapport annuel et des états financiers
	Frais de secrétariat et d'AGA
20-AGA-06	Période d'information de la conseillère municipale
20-AGA-07	Questions et de commentaires de l'assemblée
20-AGA-08	Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats
20-AGA-09	Divers
20-AGA-10	Levée de l'assemblée



20-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Bucica accueille les membres qui se sont inscrits à la vidéoconférence et se sont connectés. M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux ouvre l'assemblée à 19h00.

20-AGA-02 LECTURE ET adoption de l'ordre du jour

M^{me} Vachon-L'Heureux fait une lecture commentée de l'ordre du jour.

Résolution 20-AGA-01

Sur une proposition de M. Denis Cournoyer, appuyée par M^{me} Hélène Garant, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

20-AGA-03 ÉLECTIONS

Afin de procéder aux élections, M^{me} Vachon-L'Heureux cède la parole à M^{me} Bucica qui agira comme présidente d'élection. Aucune résolution n'a été déposée à cet effet, soit en mars, soit en septembre.

Présentation du déroulement des élections

M^{me} Bucica explique le fonctionnement du conseil de quartier et son mandat. Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié des citoyens et des citoyennes et constitue le trait d'union avec la Ville. Les sujets les plus souvent abordés concernent l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la vie communautaire et la sécurité publique. Plus particulièrement, le conseil a pour mandat d'émettre des recommandations sur des projets de modification au zonage et des avis sur tout autre projet concernant le quartier. Il peut tenir des consultations publiques à la demande de la Ville ou de sa propre initiative.

Le conseil d'administration est composé de 11 membres, dont 8 membres élus, 4 femmes et 4 hommes, résidents du quartier, et 3 membres cooptés qui peuvent être résidents ou représentants d'organismes du quartier. Le nombre minimum de membres pour constituer le quorum est de 5. La cooptation se fait par le conseil d'administration lors d'une assemblée ordinaire.

Le mandat des membres élus est de deux ans et celui des membres cooptés est d'un an. Chaque candidature au poste d'administration doit être appuyée par 10 signatures de résidents ou de commerçants du quartier.

Appel de candidatures et validation des bulletins

Du côté des hommes, trois postes sont vacants. Les mandats de M. Gaétan Côté et de M. Denis Cournoyer sont échus.

M. Denis Cournoyer ainsi que M. Hugues Beaudoin et M. Maxime Bélanger ont déposé chacun une candidature conforme. À la suite d'un nouvel appel de candidatures, aucun autre candidat ne se présente. Les candidats sont invités à se présenter à tour de rôle.

M. Denis Cournoyer, 78 ans, habite dans le quartier depuis sa naissance. Il siège au conseil à titre de membre coopté. Son mandat ayant pris fin, il se représente. Depuis sa retraite comme fonctionnaire du ministère de l'Éducation il s'est engagé comme bénévole auprès de plusieurs organismes.

M. Hugues Beaudouin demeure dans le quartier depuis quatre ans. Il affectionne le quartier de Sillery et s'intéresse aux déplacements actifs et à la vie en communauté. Retraité de la fonction publique, il a suivi de près le réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et veut poursuivre dans cette voie auprès du conseil de quartier. Il est actuellement le représentant du conseil à la [Table de concertation Vélo des conseils de quartier](#).

M. Maxime Bélanger est un tout nouveau résident de Sillery en provenance de Montréal. Urbaniste de formation, il travaille au gouvernement du Québec. Il est particulièrement intéressé par tous les enjeux liés à l'urbanisme, notamment la densification des quartiers centraux et son intégration au bâti actuel.

Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à pourvoir chez les hommes, les trois candidats sont élus par acclamation. Par tirage au sort, M. Bélanger et M. Beaudouin obtiennent un mandat de deux ans et M. Cournoyer, un mandat d'un an.

Du côté des femmes, trois postes sont vacants. Les mandats de M^{me} Hélène Garant et de M^{me} Nicole Lefebvre sont échus. M^{me} Garant souhaite se représenter. Elle a déposé sa candidature et celle-ci est conforme. À la suite d'un nouvel appel de candidatures, aucune autre candidate ne se présente. M^{me} Garant est donc élue par acclamation.

L'assemblée félicite chaleureusement les nouveaux élus et M^{me} Bucica remet la parole à M^{me} Vachon-L'Heureux pour la poursuite de l'assemblée générale.

Il reste trois postes en cooptation disponibles. Les citoyens ou les citoyennes désirant s'impliquer sont toujours les bienvenus.

20-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 9 avril 2019

M^{me} Vachon-L'Heureux fait un bref rappel du procès-verbal et mentionne qu'il s'agissait du 15^e anniversaire (2004-2019) du conseil de quartier.

Résolution 20-AGA-02

Sur une proposition de M. Luc Trépanier, appuyée par M. Denis Cournoyer, il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2019.

20-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2019

Présentation du rapport annuel

M^{me} Vachon-L'Heureux dépose le rapport annuel qui comprend les états financiers 2019. Le document de 33 pages a été distribué par courriel. Le rapport est disponible sur la [page Web du conseil de quartier de Sillery](#). M^{me} Bucica va faire parvenir une copie papier aux membres du conseil.

M^{me} Vachon-L'Heureux fait lecture du *Mot de la présidente* et mentionne les principaux événements et activités qui ont animé le conseil au cours de l'année 2019 : suivi de la mise en œuvre du PPU et des travaux sur le territoire du site patrimonial, circulation dans le faubourg Saint-Michel, projet du sentier des Grands Domaines et démolition de l'aréna de Sillery.

Mot de la présidente

« Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec une grande confiance en la parole citoyenne que j'entreprends de rendre compte, pour une sixième année, des activités de votre conseil de quartier. Oui, la parole citoyenne doit garder sa place dans la dynamique de la vie municipale. Cette année qui suit celle de la publication du Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme placé en annexe, qui vise à fixer des exigences relatives au contenu d'une politique de participation publique adoptée en vertu de l'article 80.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, s'inscrit dans une attente de la politique de consultation publique de la Ville de Québec.

Les conseils de quartier de la Ville ont développé une belle collaboration en se regroupant au sein d'une Table de concertation et en assurant, en fin de 2017, la rédaction collective du mémoire des conseils de quartier et la représentation à la commission parlementaire. La position des conseils de quartier demeure claire et ferme. La politique de consultation publique promise devra absolument être riche et obligatoire et tenir compte des recommandations formulées par le Regroupement dans son mémoire.

L'année aura aussi été celle d'importants chantiers sur le territoire de notre

site patrimonial qui est au cœur de notre quartier. L'accompagnement offert par la Ville au moyen du Comité de suivi de la mise en œuvre du PPU a permis, encore cette année, de suivre au plus près le déroulement des travaux et nous a engagés dans une démarche d'échange d'information sur la stratégie de développement et de circulation. La planification de la circulation dans le Faubourg Saint-Michel a été au cœur des travaux d'aménagement du territoire du noyau ouvrier. La démolition de l'aréna de Sillery a perturbé la vie des citoyens et des citoyennes du secteur. L'acceptabilité sociale de ce plan d'urbanisme n'est toujours pas acquise et une demande d'enquête a été adressée au Vérificateur général de la Ville pour répondre aux interrogations des citoyens et des citoyennes à propos de ce dossier...

Notre site patrimonial doit traverser cette période de réaménagement urbain en conservant, autant que faire se peut, son caractère exceptionnel d'arrondissement historique. Le projet du sentier des Grands Domaines a traversé sa phase de conception cette année et la définition de l'identification visuelle recherchée pour le site s'est poursuivie. Le Conseil mise sur l'avenir et souhaite qu'un aménagement acceptable soit proposé aux citoyens et aux citoyennes qui vivent sur le territoire du site patrimonial.

Après le sommet international, la consultation et le sondage, il est toujours affirmé que les citoyens et les citoyennes souhaitent un réseau structurant de transport en commun moderne, confortable, fréquent et à faible coût. Le projet attendu s'étalera sur plusieurs années et transformera notre ville. En route vers la modernité !

Enfin, le Conseil a accueilli en début d'année le chantier sur la Vision de l'habitation mené par notre conseillère municipale, Émilie Villeneuve, que nous remercions de nous accompagner fidèlement dans nos travaux. Nos remerciements vont aussi à notre secrétaire de soutien Lorraine Guay qui nous a quitté en début d'exercice. »⁴

M^{me} Vachon-L'Heureux poursuit en énumérant les dossiers qui ont été suivis par le conseil au cours de 2019. La *Vision de l'habitation*, la politique de déneigement, l'agriculture urbaine et la mobilité durable notamment en ont fait partie. Pour l'année en cours, il sera surtout question de la stratégie de sécurité routière, de la politique sur la participation publique et de la politique de viabilité hivernale.

La présidente invite les citoyens et les citoyennes à lire le rapport pour y trouver tous les détails de l'année écoulée.

Présentation des états financiers

M. Côté, trésorier, ayant des difficultés avec son micro, M^{me} Vachon-L'Heureux présente les états financiers. En 2019, le conseil disposait d'un surplus non affecté de 570 \$. Il a obtenu une subvention de fonctionnement de 1000 \$ de la Ville de Québec. Les dépenses ont totalisé 908 \$. Le solde non affecté, au 31 décembre 2019, est donc de 662 \$.

Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

Ratification du rapport annuel et des états financiers

Résolution 20-AGA-03

Sur une proposition de M^{me} Hélène Garant, appuyée par M. Luc Trépanier, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2019.

Frais de secrétariat et d'AGA

⁴ Extrait du *Rapport annuel 2019*, Conseil de quartier de Sillery, 2020, page 5.

Résolution 20-AGA-04

Concernant la rédaction du procès-verbal de l'AGA 2020, sur une proposition de M. Luc Trépanier, appuyée par M. Maxime Bélanger, il est résolu unanimement d'émettre un chèque de 90 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin.

20-AGA-06 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Villeneuve souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et salue les personnes présentes à l'assemblée.

La récente mise en place de la zone rouge pour faire face à la COVID-19 a ralenti les activités municipales. Les activités sportives et de loisirs ont été mises sur pause au moins jusqu'au 28 octobre. Les autres services comme le 311 sont maintenus.

Une aide financière de 15 000 \$ a été accordée par la Ville à un organisme du quartier de Sillery. Cette subvention permettra à l'organisme *Vide ta sacoche* de fournir des sacs de sports et des produits d'hygiène aux 200 jeunes qui quittent les services de la protection de la jeunesse. M^{me} Villeneuve ajoute qu'il est possible de contribuer financièrement aux activités de l'organisme sur le blogue féminin [Vide ta sacoche](#) !



Concernant la sécurité routière, les conseils de quartier sont invités à présenter des projets, seuls ou en collaboration avec les conseils d'établissement. La Ville planche actuellement sur les limites de vitesse qui pourraient être modifiées en plusieurs endroits en fonction de la géométrie et de la fonction des rues. L'impact est moins considérable dans le quartier de Sillery parce que plusieurs rues sont déjà limitées à 30 km/h. Ce dossier est passé en mode accéléré à la Ville à l'occasion du télétravail.

**À Québec, on dit
oui à la courtoisie.**

20-AGA-07 PÉRIODE DE questions et commentaires du public

En lien avec la sécurité routière, un citoyen demande si les délais de traverse piétonne seront modifiés. M^{me} Villeneuve mentionne que cela fait partie d'un dossier à part, mené en parallèle, mais qu'il y aura priorisation en fonction des parcours scolaires et de l'accessibilité universelle.

Une citoyenne voudrait plus d'informations sur les budgets alloués pour la sensibilisation à la sécurité routière. M^{me} Vachon-L'Heureux mentionne qu'un budget de 3000 \$/an est disponible annuellement, pour les cinq prochaines années, autant pour les conseils de quartier que pour les conseils d'établissement. Les projets doivent être déposés d'ici le 30 novembre et les sommes seront octroyées en février. La citoyenne va développer des idées sur le sujet afin de les présenter à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

Concernant la Table de concertation vélo des conseils de quartiers, M. Beaudouin n'a pas encore eu de nouvelles de M. Van Neste. M^{me} Vachon-L'Heureux va le relancer une nouvelle fois.

20-AGA-08 Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats

Il n'y a pas eu de scrutin. Tous les candidats et candidates ont été élus par acclamation.

20-AGA-09 Divers

Conférence de M. Jean-Louis Vallée

M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery, présente la petite histoire en marge du sentier des *Grands-Domains-de-Sillery* dont la phase 1 est en cours, sur le tronçon situé entre l'église Saint-Michel-de-Sillery et le Domaine Cataraqui. Il rappelle les événements survenus sur la pointe de Sillery (pointe à Puiseaux) depuis les trois derniers millénaires et s'attarde sur les derniers siècles en insistant plus particulièrement sur les grands domaines des commerçants du bois et sur les faits marquants du Régime anglais.

Une citoyenne demande si elle peut obtenir des informations sur d'autres grands domaines de Sillery. M. Vallée lui indique qu'elle peut contacter M^{me} Vachon-L'Heureux ou M^{me} Bucica pour obtenir ses coordonnées.

20-AGA-10 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Vachon-L'Heureux remercie les personnes présentes et lève la séance à 20 h 45. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu par visioconférence le 10 novembre. Tous sont invités à y assister, le lien se trouvera sur l'ordre du jour qui sera déposé sur la [page Web du conseil de quartier](#).

M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux,
Présidente

M. Luc Trépanier,
Secrétaire

Le rapport annuel 2020 est disponible à cette adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/rapport-annuel.aspx

II. Lettre-mémoire en sécurité routière



CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/securite-routiere>

10/01/2020

Stratégie de sécurité routière, 2020-2024. Opinion du Conseil de quartier de Sillery

Monsieur Régis Labeaume, Maire de Québec

Monsieur Patrick Voyer, Membre du comité exécutif responsable de la sécurité routière

2, rue des Jardins
C. P. 700, succursale Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4S9

Lors de la dernière réunion de l'année, le mardi 10 décembre 2019, le Conseil de quartier de Sillery a décidé de préciser son opinion sur la *Stratégie de sécurité routière, 2020-2024* en déposant cette lettre.

Le Conseil a étudié attentivement le document de consultation publique qui constitue la troisième et dernière étape du processus participatif entrepris par la Ville de Québec. Il a aussi écouté très attentivement les citoyennes et les citoyens qui se sont exprimés lors des consultations publiques.

Le Conseil constate que la stratégie de sécurité routière proposée par la Ville de Québec est le fruit d'un travail d'une grande qualité. Le Conseil entérine le choix des trois grands axes de la stratégie retenus par la Ville à savoir : Ralentir, Être courtois et Sécuriser.

Ralentir

Le Conseil reçoit favorablement la proposition de la Ville de réduire la vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles.

Contrairement aux voies orientées est/ouest, les rues de transit, dites les collectrices, en direction nord/sud seront à 40 km/h. Celles-ci quadrillent le quartier à des intervalles d'environ 850 mètres. Les six collectrices, entre le chemin Saint-Louis et les boulevards Laurier et René-Lévesque sont :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Avenue Jean-De Quen, | - Avenue Maguire, |
| - Avenue Charles-Huot, | - Avenue Holland, et |
| - Avenue des Gouverneurs, | - Avenue Belvédère. |

La vitesse devra être rigoureusement respectée sur ces voies qui traversent des zones résidentielles.

Une attention particulière devra être portée aux côtes de Sillery et de leurs intersections :

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| - Côte Ross, | - Côte à Gignac, |
| - Côte du Verger, | - Côte de Sillery, et |
| | - Côte Gilmour [privée]. |

Les rues en pente dans le site patrimonial déclaré de Sillery devraient également faire l'objet de mesures spécifiques.

MEMBRES 2019-2020
ÉLUES/ÉLUS

Pierrette Vachon-L'Heureux,
présidente
Hélène Garant
vice-présidente
Gaétan Côté,
trésorier
Luc Trépanier,
secrétaire
Nicole Lefebvre

Astrid Martin

Denis Cournoyer

Émilie Villeneuve,
conseillère municipale

Le territoire du Conseil de quartier de Sillery est essentiellement un secteur de transit, dans un axe est/ouest, entre les ponts de Québec et la Colline Parlementaire. (Voir en annexe la carte du système viaire.)

Les axes de circulation est/ouest sont, d'une part sur le plateau, la route nationale 175 (Boulevard Laurier/Grande Allée Ouest) et, d'autre part sur le littoral, la route nationale 136 (Boulevard Champlain) à vitesse modulée jusqu'au port de Québec.

À ces deux routes s'ajoutent le Chemin du Roy (Chemin Saint-Louis) et le boulevard René-Lévesque Ouest, tous deux parallèles aux routes numérotées s'étirant sur environ 5 km. La vitesse sur les quatre axes pourra être de 50 km/h, mais sur le boulevard René-Lévesque qui recevra l'infrastructure du tramway, la vitesse devra être compatible avec la sécurité des usagers du réseau structurant du transport en commun.

Le Conseil considère qu'une surveillance policière accrue est requise afin d'assurer le respect des seuils de vitesse.

Être courtois

Le Conseil appuie l'effort de la Ville pour sensibiliser tous les usagers et les usagères à la courtoisie et au partage de la route. Sur son territoire, la révision de la signalisation et du marquage au sol des quatorze intersections prioritaires est attendue. Ces traverses piétonnes sont principalement situées le long des axes de 50 km/h et de 40 km/h.

Sécuriser

Le Conseil est soucieux de la sécurité des enfants et s'en remet au conseil d'établissement de ces cinq écoles primaires du quartier pour l'entretien des chemins des écoliers soit :

- | | |
|--|---|
| - École primaire Saint-Yves, | - École primaire Montessori de Québec, et |
| - École primaire Saint-Michel, | - École primaire de l'Excellence Al Farabi. |
| - École primaire de l'Externat Saint-Jean-Berchmans, | |

À l'école Saint-Michel, une attention devra être portée aux transporteurs scolaires, autobus ou taxis, dans les stationnements longeant la rue Sheppard et l'avenue du Chanoine-Morel.

Le Conseil profite de l'engagement et du travail de sensibilisation de l'organisme reconnu *Solidarité familles et Sécurité routière* et apprécie vivement l'effort de la Ville de Québec pour assurer la sécurité routière sur le territoire.

Veillez recevoir, Monsieur Labeaume et Monsieur Voyer, nos salutations distinguées.



Pierrette Vachon-L'Heureux,
Présidente



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY



Photo Zoom prise le 9 mars 2021.

Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente Hugues Beaudoin	Cristina Bucica Conseillère en consultations publiques Luc Villeneuve Maxime Bélanger Vice-président	Luc Trépanier Secrétaire Valérie Kelly Denis Cournoyer Trésorier	Hélène Garant Émilie Villeneuve Conseillère du district Saint-Louis-Sillery
---	---	---	---